

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
CONSEIL MUNICIPAL DU 4 NOVEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le quatre novembre, le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni en séance publique à dix-neuf heures quinze sous la Présidence de Monsieur Roland DESCHAMPS, Maire.

Présents : Roland DESCHAMPS, Emmanuel MASSE (pouvoir de Romain Cherblanc), Christine CONJJAT, Frédéric FLAUJAT (pouvoir de Marcel Lamotte), Isabelle ROUX, Valérie PONCET, Karine MICHAUD, Séverine MICHAILLE (pouvoir de Céline Berger), Maurice BERRARD.

Absents excusés : Romain CHERBLANC (pouvoir à Emmanuel Massé), Marcel LAMOTTE (pouvoir à Frédéric Flaujat), Céline BERGER (pouvoir à Séverine Michaille)

Absents : Mireille CHARMONT-MUNET, Evelyne MENU, Pierre-Yves VAROUX

Secrétaire de séance : Séverine MICHAILLE

Délibération N°2024-47

Objet : Concours aux associations

Monsieur Emmanuel Massé, adjoint aux finances propose aux membres du Conseil Municipal d'accorder une subvention pour soutenir l'association Téléthon Artemare

| | |
|----------|-------|
| TELETHON | 300 € |
|----------|-------|

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- DECIDE de la participation de la commune pour une subvention à l'association Téléthon Artemare.
- DONNE POUVOIR à Monsieur le Maire pour signer tout document utile à la mise en œuvre de la présente délibération.

Pour copie conforme,
Le Maire,

Acte rendu exécutoire après sa transmission
en Sous-Préfecture de Belley le
et sa publication à cette même date

Le Maire,
Roland DESCHAMPS

Roland DESCHAMPS

